

Bonne année 2005... dans les luttes!

Eh ...dites ...oh !

L'ancien Infos n'est plus !...

Vive le nouveau qui devrait nous offrir, vous offrir, d'aussi belles pages de témoignages, de luttes et d'histoires de victoires, eh oui, de victoires, car il nous faut à toutes et à tous une bonne dose d'optimisme quand on vit dans ce monde libéralisé à souhait ou dans ce libéralisme tout à la fois mondialisé et tout aussi scandaleusement inégalitaire...

Un monde pourvoyeur de misères, d'exclusions, de rejets de toutes sortes, un monde que d'aucuns s'entêtent à nous présenter comme le meilleur des mondes possibles !

La société s'avance résolument dans le 21ème siècle ! La Science et les technologies nouvelles auraient dû rendre la vie plus facile pour le commun des mortels et pourtant, que croyez-vous qu'il soit advenu ?

Les exécutants, les aliénés du quotidien, les exploités qui tentent difficilement de survivre, les exclus du banquet de la vie, tous voient leurs conditions se dégrader et observent que, dans le même temps, les grands magnats de la finance, les gouvernants, les politiciens, tous, se vautrent dans le luxe, se gavent comme des oies, au risque même de se faire péter le foie.

Quant à la **foi**, synonyme hasardeux et aléatoire, elle leur sert toujours de vitrine, de bonne conscience, de

couverture cynique et tout cela pour le " paraître ".

L' " Etre " capitaliste et étatique exploite de façon éhontée la cohorte des esclaves que les **dieux "argent" et "pouvoir"** lui offrent en pâture ! Mais il sait, le bougre, donner le change. Aussi, se lamente-t-il sur le sort des pauvres, des chômeurs, des relégués, tout en se préoccupant en priorité, de manière exclusive, du seul sort de ses proches et du contenu de...son portefeuille.

Hypocrisie majuscule, qui permet aux riches de se goinfrer sur le dos des pauvres et de se lamenter sur le sort dégueulasse **qu'ils leur réservent**. Sort qui est la conséquence inéluctable du système social et économique inique mis en place par les nantis et leurs sbires, sous toutes les latitudes et dans tous les Etats !

Hypocrisie encore, qui conduit une grande partie des " pauvres " à considérer leur condition, comme l'agencement normal de la société libérale et démocratique. Et oui puisqu'ils votent et que de temps à autres les batteurs les rassurent et leur assurent que c'est eux qui décident ! En réalité que font-ils d'autre que de choisir leurs maîtres ?

Hypocrisie toujours, qui fait que les " pauvres " ont honte de leur condition alors que celles et ceux qui les enfonce dans cette situation, s'en foutent éperdument.

Hypocrisie enfin, celle qui conduit les déshérités, les privés de tout, les sans grade à se tromper de guerre quelquefois, de lutte très souvent, d'adversaires quasiment toujours et qui les entraînent, à préférer la morale judéo-chrétienne et son cortège d'injustices à la contestation du désordre capitaliste établi !

Les attaques contre les retraites, la fin du statut de la Sécurité Sociale, le droit de grève remis en cause, les 35 heures reléguées au magasin des accessoires du passé, la décentralisation de pans entiers de la Fonction Publique et des personnels attendants, les délocalisations capitalistes, le RMA, ...toutes ces saloperies initiées par le gouvernement libéral sont autant d'actes d'allégeance et de cadeaux faits au baron Seillière et à son équipe d'enfoirés de tauliers.

Langage peu châtié car il y a des moments où il faut se lâcher. Il y a des situations où l'inconvenance devient utile, vitale même, tant la bassesse des actes perpétrés par les hommes du Pouvoir est grande.

Quand un grand patron comme Dassault déclare à un journaliste⁽¹⁾ que c'est scandaleux et dangereux de parler de congés, de vouloir travailler moins, de désirer gagner plus, que pensez-vous que fit le journaliste ? Il ne s'offusqua même pas !

Hypocrisie devons-nous déclarer, car Serge Dassault n'a aucune latitude à nous faire la morale, fut-elle bourgeoise... Aucune raison de nous donner de leçons ! Encore moins de nous prendre pour des cons !

Dassault est richissime au point de ne même pas savoir quoi faire de tout son pognon. Et, ce marchand d'armes prend ses congés quand il le désire. Lui, le soleil il peut aller le chercher sous toutes les latitudes. Ses frais de bouche peuvent prendre des airs chiraquistes sans que ses finances ne s'en ressentent le moins du monde.

Serge Dassault ne touche pas de salaire : il se sert... et plutôt grasement.

Aussi qu'il la boucle et qu'il ne tente pas de nous faire pleurer lorsqu'il déclare que sa semaine à lui se décline autour de soixante-dix heures. De manière péremptoire et sans

trop de risque de nous tromper, nous pouvons écrire que Serge Dassault ne travaille pas. En réalité il fait ce qui lui plaît, et toujours à son seul avantage !

Alors, au moment de mettre un terme à un édito que nous voulions à la fois " battant " et " solidaire ", nous vous appelons à refuser, de là où vous êtes, de vous plier une fois de plus, une fois encore aux ukases du Pouvoir.

Nous devons toutes et tous, solidairement, entrer en lutte, pour que nos revendications et nos actions ne soient plus travesties, sinon trahies.

N'acceptons plus aucune atteinte aux maigres droits qui nous restent encore ! Plus aucune sanction contre celles et ceux qui luttent et qui refusent la résignation.

Raffarin a déclaré, en 2003, que la rue ne pouvait pas commander. La seule réponse valable à lui renvoyer, c'est d'y descendre et, de là, lui déclarer que la caste des politiciens et des gouvernants ne nous représente pas !

Et **bonne année 2005** à toutes et à tous...

Edi Nobras

⁽¹⁾ Sur France inter en matinée, le vendredi 10 décembre 2004



SOMMAIRE

Page 2
**LA PRECARITE,
fatalité ou volonté politique ?**

Page 3
**EDUCATION NATIONALE
du 21 ème siècle: Ecole de précaires
pour fabriquer des précaires**

Page 4
**Collectif FEministe Libertaire
Toulousain, la charte.**

LA PRECARITE, fatalité ou volonté politique ?

Ce qui est **précaire**, comme le définit le " Larousse " recouvre le mouvant, le **provisoire**, le **fragile**. C'est ce qui existe par autorisation révocable...

Cela nous laisse penser que ce qui est précaire est éphémère et passager...

C'est en fait le résumé exact de la situation faite aux personnes qui ne bénéficient d'aucune stabilité !

Dès son apparition, en 1336, le mot **précaire** a pris un sens juridique et, au XVI^{ème} siècle, avec d'Aubigné, c'est le sens actuel d'**instabilité** qui a prévalu.

Précarité partout...

La précarité envahit tous les espaces et tous les moments de la vie : le Social, le Droit, la Consommation, la Santé, le Travail, la Culture.

L'effet de boucle recouvre parfaitement les conséquences induites par la précarité dans le travail : précarité sociale, de consommation et de santé... et, dans tous les cas, la précarité culturelle est au rendez-vous. La précarité sociale conduit à l'accumulation d'effets pervers et ouvre le champ à toutes les précarités.

Une idée de la situation...

La vie des individus s'est construite ou devait se construire, dans les sociétés dites " démocratiques ", à dimensions libérales, social-démocrates ou autres, autour de deux grands types de protections.

- **Les protections " civiles "**, devaient assurer l'essentiel des libertés fondamentales, la sécurité des biens et des personnes, par le biais de l'Etat de Droit.

- **les protections " sociales "**, devaient couvrir les individus contre les risques et/ou les conséquences susceptibles de conduire à des situations dégradées comme la pauvreté, la maladie, l'accident, la vieillesse,... et, au bout, la déchéance sociale.

Les protections " civiles ", en réalité les protections de celles et ceux qui possèdent (par opposition à celles et ceux qui se trouvent totalement démunis), dérivent de plus en plus vers des préoccupations **strictement sécuritaires**. Au point que le sentiment d'insécurité est devenue la réalité structurante de larges couches sociales, chose que nous pensions réservée aux seuls nantis.

Les tenants du Pouvoir - de tous les Pouvoirs - ont fini par faire admettre par le plus grand nombre, que la **protection** n'est pas la quête de la maîtrise de tous les risques inhérents à l'existence, mais plutôt la construction de systèmes de sécurisation.

Le couple sécurité/insécurité est

agencé autour des types de protections que la société assure ou bien même qu'elle n'assure pas.

" *Le sentiment d'insécurité n'est pas exactement proportionnel aux dangers réels qui menacent une population. Il est plutôt l'effet d'un décalage entre une attente socialement construite de protections, et les capacités effectives d'une société donnée à les mettre en œuvre. L'insécurité, en somme, c'est dans une large mesure l'envers de la médaille d'une société de sécurité* " in Robert Castel, L'insécurité sociale, Paris, 2003, Le Seuil, P.7

La protection civile et la lutte contre " l'insécurité " sont envisagées sous l'angle de la construction ou la pérennisation d'un " Etat de droit " à l'opposé de la protection sociale qui relève de la construction d'une entité sociale dont l'objectif est la protection et la lutte contre tous les risques sociaux.

Précarité et exclusion...

Pour le Conseil de l'Europe, le terme d'exclusion renvoie aux " *groupes entiers de personnes (qui) se trouvent partiellement ou totalement en dehors du champ d'application effectif des droits de l'homme* "... Pour René Lenoir, l'exclusion " est le phénomène nouveau de rupture du lien social et la difficulté d'accès à des droits sociaux élémentaires pour un certain nombre de personnes " in *Revue des Affaires sociales*, N°2-3, avril-septembre 1995

Employé dès 1974, le terme d'exclu et les situations qui en découlent couvrent, de nos jours, trois entités : - **les personnes âgées**, au " minimum vieillesse " dérisoire, vivant dans des conditions difficiles, indigènes...

- **les personnes handicapées** relevant d'un régime d'aide sociale, sans allocations spécifiques ni facilité d'accession au logement

- tous ceux, enfin, qui relevaient de l'inadaptation sociale : les marginaux, les jeunes de l'aide sociale à l'enfance, les personnes isolées dans les villes, les groupes vulnérables, les travailleurs précaires in René Lenoir, *Les exclus, un Français sur dix*, Paris, 1974, Le Seuil

Les deux premières catégories, prises en charge par le biais de politiques publiques sont, peu à peu disparues, (pas totalement), mais en revanche la dernière n'a cessé de croître en nombre, jusqu'à doubler ...

Précaire exemplaire...

Le cas du Sans papiers propose un condensé de ce que peut représenter la précarité dans nos sociétés libérales et occidentales.

En premier lieu la **précarité de sa situation personnelle**, générée par le fait qu'il vit dans un pays en y étant en situation " irrégulière ". Il peut être, à tout moment, l'objet d'un contrôle inopiné (ou bien discriminatoire : contrôle au faciès), et, de ce fait être expulsé vers son pays d'origine.

Le second niveau de précarité réside dans le fait qu'il **travaille le plus souvent " au noir "** et, se voit obligé d'accepter des situations de surexploitation et des conditions de travail d'un autre âge... situations pouvant s'apparenter à l'esclavage, dès lors que sa personne n'a aucune existence humaine avérée et qu'elle s'exprime par le biais du maître qui lui consent un pécule de misère...

Le troisième niveau de précarité, dépendant bien évidemment des deux premiers, **se situe dans l'ordre de la vie sociale, affective et de la santé**. En effet, les relations avec les autres personnes sont l'objet d'une réserve toute naturelle, tant il est nécessaire de tout faire pour ne pas être repéré. Quant à la santé, elle ne peut qu'être précaire, dès lors que les conditions de vie et de travail n'offrent au sans papiers, aucun espace d'investissement sérieux tant les risques encourus - s'arrêter de travailler ; revendiquer des conditions de logement décentes etc. - concourraient au risque maximum : l'expulsion.

On le voit la situation de précarité du départ induit toutes les autres situations de précarité.

Et, par-dessus tout, il y a la précarité de la situation du Sans Papiers au sein de la problématique globale des Sans Papiers. En effet, la France se sert, au travers d'une situation de l'emploi dégradée, des sans Papiers comme d'une main d'œuvre à bon marché. Le patronat peut, en toute impunité, profiter de cette manne esclavagiste. Mais, comme il faut par ailleurs entretenir des politiques de peur, des politiques sécuritaires et des alternatives " bouc-émissaires ", la France fait des immigrés Sans Papiers, des cibles qu'elles donnent en pâture au racisme " franchouillard et petit blanc " !

Deux facettes d'une même politique, qui mènent à l'apogée de la précarité.

Précarite missa est !

Il n'est pas de problème humain qui ne doive être par définition même une question syndicale et politique. Réduit à la précarité, l'individu se

" ...laisse-le seulement trouver quelque part une place et non rester ainsi dans l'espace ... " R.M. Rilke

voit arracher les outils de son émancipation, fruits de l'expérience sociale et scientifique des générations passées, outils qui - pouvait-il penser - parviendraient à le délivrer du fardeau des nécessités immédiates : rechercher sa subsistance, travailler, se protéger du froid, de la pluie...

Lésé de sa part de l'héritage par une élite capitaliste n'ayant d'autre intérêt que de condamner le plus grand nombre à l'état de bêtes de somme, exclu de tout réseau de solidarité, il se retrouve dans les soutes d'un présent qui profite tant à si peu qu'il finit par n'avoir de sens pour personne.

Le précaire est ainsi le jouet de l'instant, il n'a plus le temps de rien ni le loisir de penser " le devenir " comme l'horizon naturel de sa liberté.

Bref, il se trouve floué de sa propre humanité.

De belles âmes, spectatrices complaisantes de la détresse de leurs sœurs damnées et, en mal de consolation métaphysique, s'ingénient à prouver que la souffrance est élection divine et qu'après tout, l'Eternité non plus n'a pas de lendemain !

Quel usage pourrions-nous avoir de ces contorsions éthiques, de ces reptations intellectuelles face à l'injustifiable !

Nous les laisserons assumer la honte de leurs propos et **continuerons à la juste insurrection des consciences**.

Rodolphe et Edward

Création du minimum vieillesse pour les retraités et de l'AAH ainsi que d'établissements spécialisés destinés aux handicapés... CREDOC, Les inégalités en France : évolution 190-1994, Cahier de recherche, janvier 1996



Education Nationale du 21 ème siècle: Ecole de précaires pour fabriquer des précaires

Précarité au sein de l'Education Nationale: bref état des lieux:

Le nombre d'agents non titulaires était évalué par les statistiques officielles à plus de 100 000 en 2001 (soit près de 10 % des effectifs totaux). C' est toute la chaîne éducative qui est touchée de la maternelle à l'université et il est plus réaliste de considérer que les précaires étaient près de 200 000 en 2001. Maîtres auxiliaires, vacataires, assistants d'Education (remplaçant des emplois jeunes), Contrats Emplois Solidarité (CES), Contrats Emplois Consolidés (CEC) autant de statuts qui à des degrés divers maintiennent ces nombreux personnels dans la précarité. De plus des statuts relativement intéressants comme les Maîtres d'Internats et les Surveillants d'Externat, les fameux pions, ont d'abord été remplacés progressivement par les emplois-jeunes bien plus précaires (merci la gauche) pour être ensuite supprimés totalement, les Assistants d'Education servant de palliatif. La fameuse sécurité de l'emploi dans la fonction publique a pris du plomb dans l'aile.

Quand les gouvernements s'attaquent à la précarité: ils licencient !

La gauche plurielle s'était contentée, pour contenir les mécontentements, trop peu audibles d'ailleurs, de déclarations d'intention et d'un plan Sapin contre la précarité, véritable tarte à la crème destinée à faire avaler la réforme de l'Etat dont ce ministre était responsable. La droite, elle agit. Le nombre de précaires dans l'Education Nationale a légèrement baissé, mais pas la précarité. La solution ? Licencier des précaires. Les Assistants d'Education n'ont que partiellement remplacés les emplois jeunes entamant ainsi la baisse du nombre de précaires. Le nombre de remplacements non assurés d'enseignants explose alors qu'ils sont souvent scandaleusement assurés par des personnels non titulaires. Les rectorats licencient CES et CEC dans les secteurs administratifs à tours de bras. Bref la baisse du nombre de précaires loin d'être engendrée par des titularisations ou des créations de poste se traduit par des licenciements, la compression des personnels, et le recours massif aux vacataires (qui ne peuvent être embauchés sur des contrats ne dépassant pas les 200 heures par an) éternisant encore la précarité.

Dans ce domaine comme les autres, les gestionnaires du capital de droite et de gauche font preuve d'une belle continuité et de beaucoup de cohérence. Comment pourrait-il en être autrement ? L'objectif des patrons élaborés dans les salons européens est de parvenir à rogner puis dévorer ce juteux marché de l'Education. Les politiciens s'attèlent à la tâche depuis plusieurs années. Difficile d'attaquer bille en tête, mieux vaut organiser la pénurie du secteur public en faisant baisser la qualité d'accueil et rendre ainsi le secteur privé plus attractif. La multiplication des emplois précaires s'inscrit dans cette logique et possède l'avantage supplémentaire par la diversité des statuts, de rendre l'unification des revendications difficile en jouant sur les corporatismes, dans un

contexte d'attaque tout azimuts contre les salariés: il est plus difficile de s'unir dans la grève quand on n'a pas les mêmes congés, le même salaire etc. A travers la loi sur la décentralisation et la Loi Organique relative aux Lois de Finances -LOLF-, la « réforme » en cours de l'education inspirée par le rapport Thélot et les budgets attribués, l'Etat renforce méthodiquement cette tendance. Il accélère la mise en conformité de l'école avec les conceptions patronales d'une « bonne » éducation.

Changer pas à pas les structures pour généraliser la précarité.

Ainsi par la décentralisation-privatisation adoptée par le parlement en catimini cet été, les collectivités territoriales vont être emmenées à gérer la pénurie, ce qui va évidemment augmenter le recours à la main d'oeuvre précaire. La LOLF contient, elle, une conception managériale de l'action publique. ; elle met en avant une logique de performance et d'évaluation de résultats pour

vivre précaire. Mais on peut assister en parallèle à une tendance de plus en plus marquée de l'E.N à offrir au patronat de la main d'oeuvre précaire tout en véhiculant une idéologie préparant chaque individu à rentrer dans une trajectoire de précaire.

L'Ecole sous tutelle du MEDEF

Le phénomène n'est pas nouveau mais la future loi d'orientation semble accélérer les choses. Pour les tenants du pouvoir, l'école doit s'ouvrir davantage au monde de l'entreprise, et il faut trouver des formes de partenariat où l'école et les patrons s'y retrouvent. La généralisation de l'alternance est préconisée et la professionnalisation précoce, favorisée par des dispositifs dérogatoires, est présentée comme une alternative à l'échec scolaire. Le deal: l'école, dans le cadre de la décentralisation, fournit au patronat local de la main d'oeuvre malléable répondant à ses besoins et les patrons débarrassent l'école des éléments en échec scolaire...

ment longue, alternant petits boulots peu qualifiés et « formation tout au long de la vie »; ou comment généraliser la précarité.

Tous contre tous, et on se tait !

La philosophie sous-jacente à la future loi d'orientation est des plus inquiétante. Le rapport Thélot se réfère souvent aux dons et talents des enfants et tend à favoriser l'individualisation des parcours selon ceux-ci; le socle de l'indispensable pour les besogneux et les humanités pour les autres, renforçant ainsi la reproduction sociale. L'école actuelle inégalitaire dans les faits avait toutefois une vocation déclarée à les réduire. La conception éducative développée dans le projet de réforme de l'Education tourne résolument le dos à cette notion d'égalité. Les différences et les difficultés des élèves ne s'expliquent pas, même en partie, par les inégalités économiques, sociales et culturelles mais sont considérées seulement comme des caractéristiques individuelles (des enfants talentueux, d'autres pas). On peut faire un parallèle avec la notion d'insécurité que les gouvernants ont déconnecté complètement dans le discours des questions sociales, avec les effets que l'on sait. Eriger ainsi en principe cette « sélection naturelle » aura vraisemblablement des effets culpabilisateurs sur les élèves en échec et contribuera à leur faire accepter leur condition de précaire, d'exploité. La notion de « compétition » scolaire, souvent évoquée dans le rapport Thélot en est son corollaire et pose également les bases de la conception de l'Etat de la vie en société. Cela va également avoir des répercussions pédagogiques avec une remise en cause des avancées des pédagogies nouvelles et institutionnelles au sein de l'Education Nationale, déjà en perte de vitesse et dans la façon dont les enseignants conçoivent leur travail. De la même façon le discours sur la citoyenneté et le fameux « vivre ensemble » se limitent à l'acceptation des règles de vie sans référence à tout esprit critique; l'école doit fabriquer de la paix sociale en faisant accepter à chacun sa place en fonction de sa formation. Bref l'école doit éduquer à vivre une vie de merde où la précarité et la soumission sont les normes. Rien de nouveau sous le soleil en fait mais la tendance s'aggrave dangereusement, l'Etat ne s'embarrasse plus du vernis égalitaire et démocratique et veut restreindre les espaces de liberté au sein de l'EN.

L'Etat depuis plusieurs années tisse au niveau de l'Education un canevas de réforme, de lois, de décrets qui ont une cohérence mais qu'il peut être malaisé de comprendre si l'on envisage les différents aspects isolément. La riposte à ces projets n'en est que plus délicate et il est nécessaire de démonter l'idéologie qui les sous-tend. C'est la condition pour impliquer le plus de monde dans la lutte à mener contre la réforme future de l'Education qui, par ses répercussions, concerne tout le monde. Mais ce chemin implique également une remise en cause du capitalisme et de l'Etat. Alors parlons-en!

Gilles, groupe de Montpellier



reconduire les crédits. Le but de cette loi est de faire de chaque échelon une entité de plus en plus autonome dans les critères de gestion financiers et donc, inmanquablement des personnels. Les bases juridiques se mettent en place pour remplacer progressivement le statut de fonctionnaire.

De la même façon la généralisation du recours au regroupement d'école (réseaux d'école) s'inscrit dans cette logique d'échelon intermédiaire et implique la dégradation des conditions d'accueil des élèves. Cette tendance à l'augmentation de la taille des établissements scolaires (dans le premier degré notamment) justifie aussi la hausse du poids des chefs d'établissement. L'école primaire, dont les directeurs n'avaient pas de rôle hiérarchique officiel est évidemment dans le collimateur. On comprend mieux la volonté étatique, reprise dans le rapport Thélot, de rendre le poids de la hiérarchie plus présent dans ce contexte de précarisation et d'attaque rampante du statut des fonctionnaires.

Depuis quelques années l'Education Nationale se comporte donc comme n'importe quel employeur en se servant au maximum d'un volant de main d'oeuvre

De plus on voit poindre avec les orientations actuelles (fin du BEP qualifiant, lycée des métiers) la remise en cause de la reconnaissance collective des diplômes au profit de la reconnaissance de compétences individuelles définies avec (par?) le patronat. Pour peu que ces compétences soient différentes d'une région à l'autre selon les besoins du « tissu économique local » et l'on voit que la fameuse « formation tout au long de sa vie » chère au MEDEF peut vite devenir la norme. Il va s'en dire que ce concept n'est pas pour permettre au salarié de continuer à évoluer dans ces connaissances et lui permettre de développer de nouveaux centres d'intérêt mais ces formations doivent répondre aux besoins du patronat et seront prises en charge par les salariés sur leur temps personnel ou lors des périodes de chômage. A l'inverse les conventions collectives qui prennent en considération les diplômes sont à moyen terme menacées mécaniquement. On le voit, les réformes de l'Education s'insèrent complètement dans un modèle de société en cours actuellement en Angleterre pour la masse: peu de formation initiale, une vie active extrême-

Quelques rendez-vous:

15 Janvier 2005 à TOULOUSE:

Fête de l'UL CNT Toulouse à LA CHAPELLE, 36 rue Danielle CASANOVA.
<http://cnt31.ouvaton.org/>

Samedi 22 Janvier 2005:

Manifs d'opposition aux anti-IVG à Toulouse et ailleurs.
 A Toulouse, la CGA, la CNT, le Collectif Féministe Libertaire organisent un cortège libertaire.

Vendredi 21 janvier 2005 à PERPIGNAN:

Vidéo-débat sur le thème de la précarité à partir de 20h30.
 Librairie INFOs
 2 rue T. Guiter

du 28 janvier au 6 février à MONTPELLIER :

semaine de lutte et de réflexion sur l'idéologie et les pratiques sécuritaires organisée par le collectif "même pas peur" créé pour l'occasion. Montrons que l'on peut combattre la peur que les politiciens et les marchands veulent nous inculquer.

Pré programme :

- projection débat sur " outrage et rébellion " autour du film " des gens comme nous " de Françoise Davisse en sa présence + invités.

- débats sur les lois sécuritaires, sur l'occupation de rue, sur la répression du mouvement social et sur les prisons.

- concert, bar volant dans les rues du centre ville, repas de rue, spectacle de rue, actions contre l'arrêté municipal anti-tract tout au long de la semaine.

Infos et Analyses Libertaires, journal de la Coordination des Groupes Anarchistes.
 Directeur de la publication: Edward Sarboni.
 Rédaction et administration:
 C.E.S. BP 233
 66002 Perpignan cedex.
 ISSN 07514530.
 Dépôt légal 1^{er} trimestre 2005.
 N° 51- Janvier 2005
 Conception graphique : NONO et Jièmté

L'INSÉCURITÉ
 C'EST LA MISÈRE
 LE CHÔMAGE
 LES LICENCIEMENTS
 LES LOIS SÉCURITAIRES
C'EST LE CAPITALISME

CGA coordination des groupes anarchistes
 20, rue Terral 34000 Montpellier www.c-g-a.org

Charte du Collectif Féministe Libertaire Toulousain

Le **Collectif Féministe Libertaire Toulousain** regroupe des associations, syndicats, organisations politiques et individu-e-s dont l'objectif est de mener une réflexion et des actions féministes libertaires.

Les principes politiques:

Nous reconnaissons l'existence de plusieurs systèmes de domination (patriarcat, capitalisme, racisme), qui conditionnent les individu-e-s et leur font subir exploitations, aliénations et asservissement. Chacun de ces systèmes existant de façon autonome, ils doivent être combattus avec la même intensité. Nous pouvons constater qu'actuellement le capitalisme s'appuie particulièrement sur le système de domination masculine pour se développer.

Dans un processus révolutionnaire libertaire, l'émancipation des individu-e-s doit tenir compte des oppressions spécifiques subies par chacun-e du fait de sa place dans ces systèmes de domination. Si en théorie, le mouvement libertaire, en poursuivant la libération des individus, englobe la libération des femmes (et des hommes) du patriarcat, dans la réalité des pratiques et de la priorisation des luttes, le féminisme est oublié, voire contesté. Jusqu'à présent, le mouvement libertaire s'est essentiellement consacré à l'anticapitalisme et l'antifascisme en ne reconnaissant pas l'urgence de lutter contre le patriarcat.

Pour nous, le système patriarcal



divise l'humanité en deux catégories (hommes / femmes) et les hiérarchise. Le patriarcat enferme les hommes dans des positions de dominants et de pouvoir et les femmes dans des positions de soumission à ce même pouvoir. Il attribue aux hommes et aux femmes des places et des comportements différenciés. Lutter contre ce système c'est lutter contre les inégalités sociales entre les hommes et les femmes créées ou maintenues par les institutions (Etat, famille, religions) mais c'est aussi refuser ce conditionnement dans des rôles, comportements, attributs ou modèles dominant de sexualité.

C'est donc au quotidien, renoncer collectivement et individuellement à toute distinction entre les hommes et femmes qui s'appuierait sur la nature ou le prétexte de la norme dominante, (réflexe ou fatalité).

Aussi, la lutte féministe commen-

ce par une prise de conscience individuelle de sa propre place dans ce système, elle implique un changement radical et une contestation du système politique tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

Si, grâce au mouvement des femmes, des avancées existent en terme de droits spécifiques, des résistances persistent. Pour nous, les droits des femmes n'équivalent pas à la libération des femmes du système patriarcal. Il s'agit bien de se libérer d'un système de domination dans son ensemble et de construire une société anti-autoritariste, sans hiérarchie, non violente, où chaque individu soit considéré.

Principes adoptés en Décembre 2004 par ActUp, AL, CGA, CNT, OLS, Scalp, individu-e-s

<http://feministes-libertaires.ouvaton.org/>

contact@feministe-libertaire.ouvaton.org

LOIS SECURITAIRES

VOUS PERDEZ VOS LIBERTÉS VOUS N'AUREZ PAS LA SÉCURITÉ

CGA coordination des groupes anarchistes
 20, rue Terral 34000 Montpellier www.c-g-a.org

L'affiche en page 1 (format 70cm x 100cm) ainsi que les autocollants page 2 et ci-contre sont disponibles auprès des groupes de la CGA!

Pour contacter la Coordination des groupes anarchistes:
 Site Internet: <http://www.c-g-a.org/public/>
 Courrier électronique: secretariat@c-g-a.org

<p>La CGA à Montpellier Secrétariat Groupe Un Autre Futur 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER (permanences le samedi de 14h à 19h)</p>	<p>La CGA à Toulouse Groupe Albert Camus 36, Rue de Cugnaux 31300 TOULOUSE (permanences le Jeudi de 18h à 20h)</p>
<p>La CGA à Perpignan CES Boîte postale 233 66002 PERPIGNAN CEDEX</p>	<p>La CGA à Auch Groupe Les Fédérés c/o Secrétariat CGA 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER</p>
<p>La CGA dans le Capcir Groupe Mata Negra c/o Secrétariat CGA 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER</p>	<p>La CGA dans l'Aude Liaison Aude C/O Secrétariat CGA 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER</p>
<p>La CGA dans les bouches du Rhône Liaison Bouches du Rhône C/O Secrétariat CGA 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER</p>	<p>La CGA à Béziers liaison Beziers c/o Secrétariat CGA 20, Rue Terral 34000 MONTPELLIER</p>